

La crise de l'autorité publique peu à peu atteint les généraux de l'armée française et pas uniquement en deuxième section si je me réfère à cet article de Libération du 13 avril 2016 ([Cf. Libération, « Grande Muette : les gradés ouvrent la boîte des pandores »](#) dont chacun pourra apprécier l'humour en se référant à la mise à l'écart du général de corps d'armée de gendarmerie Soubelet)

## Une grogne des généraux ?

Disons-le franchement. Que les généraux en deuxième section s'expriment publiquement n'est pas un phénomène nouveau mais il était peu audible et peu fréquent jusqu'à présent. Puis-je qualifier cette situation de « grogne » des généraux ? Pas encore, pour plusieurs raisons.

Les généraux ont, le plus souvent, le sens de l'intérêt général, et de l'Etat. A ce titre, que ce soit au nom d'un devoir de réserve (qui n'est pas écrit dans le statut général des militaires) ou pas, ils font preuve de modération dans leurs appréciations publiques des décisions en l'occurrence politiques. En revanche, tout officier a le devoir d'alerter soit la représentation nationale comme l'a fait simplement et sans recherche de polémique le général Soubelet lorsque la sécurité nationale est en péril, soit l'opinion publique. Pourquoi le statut de « lanceur d'alerte », dont on voudrait tant conforter le statut, ne bénéficierait-il pas aux militaires et donc aux généraux ?

Les généraux ont d'une part été en principe associés à la prise de décision, donc coresponsables – qu'ils ne l'oublient pas –, d'autre part, ont un fort respect pour la notion d'obéissance dès lors que la décision a été prise... ce que tout décideur ou citoyen doit attendre d'un militaire de tout grade.

Enfin, les généraux et une bonne partie des militaires au service de l'Etat et de la Nation, n'ont pas vraiment une bonne perception des politiques, surtout d'une partie de ceux qui les entourent, non élus, qui préparent les décisions, des arrangements bien loin d'une rigueur « militaire » et d'un service pour le bien du plus grand nombre et non de quelques-uns. A ce titre, ils rejoignent ce que montrait un sondage de Sciences Po/ Cevipof du 4 février 2015 14% des sondés accordaient leur confiance aux partis politiques mais 82% à l'Armée. Il paraît donc normal que les généraux s'expriment légitimement et de plus en plus forts une inquiétude réelle devant l'avenir de la nation et la déliquescence des institutions.

Cependant, autant je considère normal qu'un officier général s'exprime sur des sujets généraux (et non de généraux), et je le fais régulièrement en tant qu'officier général en deuxième section, comme je le faisais comme officier supérieur auparavant, autant je reste surpris de voir tous ceux qui s'expriment aujourd'hui alors que le silence régnait sur les colonnes le plus souvent jusqu'à présent, à quelques très rares exceptions près. Beaucoup de ceux qui s'expriment aujourd'hui s'en gardaient bien sous les présidences d'avant 2012 alors que les coupes sombres dans les armées ont bien eu lieu à ce moment. Il est vrai que cela a permis à certains d'avoir des postes importants en seconde carrière.

Il est donc paradoxal aujourd'hui de voir des généraux critiques alors que jamais les armées n'ont été mieux traitées, certes en raison d'une menace réelle. Au moins depuis 2014 – ne soyons pas naïfs –, la menace salafiste a montré un exécutif et des parlementaires soucieux de

la sécurité nationale.

## Des candidats à la « primaire » de la droite qui doivent se reprendre

En sera-t-il de même après 2017 ? J'ai déjà évoqué à plusieurs reprises des doutes sur la volonté d'un président de droite au pouvoir pour maintenir l'effort de défense à un niveau crédible. Je vous laisse lire cette opinion bien opportune de François d'Orcival parue dans Valeurs Actuelles ce 14 avril 2016 (Cf. [Valeurs Actuelles](#)). Je n'aurai pas eu le temps de lire les livres programmes des cinq principaux prétendants à la « primaire » du parti « Les Républicains » retenus par l'éditorialiste : Sarkozy, Juppé, Fillon, Copé, Le Maire. Qu'il en soit donc remercié.

Malgré la reconnaissance de la menace salafiste, pour reprendre l'éditorialiste, les cinq candidats « abordent à peine ce qui touche aux armées, à la défense – le plus prolixe y consacre une page et demie, le plus expéditif douze lignes ! »

C'est significatif, inquiétant, sévère, désespérant et cette désinvolture mettrait volontiers en colère... un certain nombre de généraux, sinon de citoyens soucieux de la sécurité nationale et de leur propre sécurité. La communauté de défense doit donc se mobiliser pour contraindre les politiques « d'hier » qui veulent revenir au pouvoir que leur responsabilité sera engagée si les menaces intérieures et extérieures ne sont pas prises sérieusement en considération dans leurs programmes respectifs. Nous avons et aurons le droit de demander des comptes.

## Un cas concret ?

Trois de nos camarades sont morts cette semaine dans le Sahel suite à l'explosion d'une mine. Le matériel blindé sensé les protéger était obsolète. Or après près de 15 ans d'engagement en Afghanistan où nos forces ont été soumises à des attaques nombreuses par ce type d'armes, des équipements ont été peu à peu achetés, développés. Malgré cela, aujourd'hui, nos forces armées ne sont pas capables de déployer des équipements en nombre suffisant pour être protégées dans les zones à risques (Cf. [L'Opinion du 15 avril 2016](#)). Je vous laisse juge des conclusions à en tirer.

Je ne citerai qu'un exemple étranger que j'ai rédigé sous forme de commentaire le 23 mai 2012 suite à un de mes billets (Cf. [Commentaires au Billet du 20 mai 2012 ci après](#)).

*« Je rappellerai un événement resté inaperçu à l'époque (comme souvent dans ce cas) et survenu au Royaume-Uni qui m'a fait beaucoup réfléchir.*

*Le 15 février 2008, Andrew Walker, procureur (coroner) britannique a critiqué le ministre de la défense de son pays pour le manque d'équipements des troupes en Afghanistan suite à la mort de trois soldats et à la plainte déposée par les familles. Il a été déclaré (je ne connais pas le résultat du jugement) que ces soldats n'avaient pas été tués par les Talibans (même si c'était le cas physiquement) mais en raison d'un équipement insuffisant pour répondre à l'attaque. Il a d'ailleurs récidivé dans d'autres affaires du même type.*

*Depuis, j'ai souvent avancé « à titre préventif » et de « sensibilisation » dans des discussions*

*avec des camarades que ces plaintes pourraient survenir en France à l'encontre du pouvoir politique et de l'Etat. L'absence d'équipements, le retard dans leurs livraisons, le non-respect des lois de programmation et l'utilisation du budget des armées destinés aux équipements comme variable d'ajustement finalement pourraient être interprétés comme un manque de « responsabilité à protéger » (terme à la mode depuis la Libye pour d'autres raisons) au bénéfice de nos forces armées dans l'exercice de leurs missions ».*

## **Pour conclure**

Il n'est donc pas exclu que des familles portent plainte demain contre l'Etat comme au Royaume-Uni en cas de pertes de soldats en raison des moyens de combat insuffisants pour remplir la mission. Les candidats au poste notamment de chef des armées, en l'occurrence du parti « Les Républicains » devraient donc reprendre leurs programmes respectifs et apporter les correctifs nécessaires. Après tout, toute la communauté de défense peut se déplacer aux primaires de ce parti pour faire entendre sa voix.